

## **Honoraires de Gestion TTC**

Intégralement déductibles des revenus fonciers

Forfait Gestion (1)	Ва	illeur
Toutes les prestations décrites dans le forfait Gestion" INITIAL" (7)		2,99%
Toutes les prestations décrites dans le forfait Gestion" INTEGRAL" (6)(7) de 7,20%	à	5,95%
Forfait Gestion - location en meublé de prestige / parahôtellerie (7)		8,34%

Prestations annexes	Locataire	Bailleur
Aide à la déclaration des revenus fonciers pour 1 lot (remise 50% sur les lots suivants) (1)		85 €
Gestion des sinistres : aide à la déclaration - expertise assurance - suivi (1)		90 €
Congé délivré au locataire (vente/reprise) : constitution du dossier - transmission à l'huissier (1)		90 €
Travaux > 1000 € TTC : suivi administratif et comptable (en % des travaux) (1)		3,50%
Rédaction de demande de subventions (1)		300 €
Représentation en AG de copropriété (1)		150€
Pour les biens neufs, assistance à la livraison et à la levée des réserves (1)		120€
Rédaction de bail (1)	250 €	250 €
Avenant au bail (1) - à la charge du demandeur	250 €	250 €
Extranet : accès aux comptes et documents	Gratuit	Gratuit
Frais de cloture et transmission du dossier mandant		90 €
Vacation horaire		90 €

Assurances	Locataire	Bailleur
HABITATION: loyers impayés + protection juridique + déteriorations locatives + inoccupation temporaire (2)		2,70%
HABITATION : Vacance locative (2)		1,95%
HABITATION : Propriétaire Non Occupant (3)		69€
PROFESSIONNEL : loyers impayés + protection juridique (2)		3,50%

Recherche de locataire HABITATION	Locataire	Bailleur
Création dossier commercial + visite de contrôle + validation diagnostics + diffusion multi-sites internet (1)(5)		90 €
Visites + constitution de dossier + rédaction de bail (1)(4)	10 €	10 €
Constat d'état des lieux (1)(4)	3 €	3€

Recherche de locataire HORS HABITATION	Locataire	Bailleur
GARAGE-PARKING - Rédaction de bail (1)(4)	125€	125€

Tarif garanti 1 an à compter de la date de signature du mandat

Tarif TTC (TVA 20 %)

Assurances : les coûts indiqués comprennent la prime réglée à la compagnie et les frais de gestion

- (1) Facturable à l'act
- (2) En fonction du montant des appels de loyers et charges de la période
- (3) Par lot et par an
- (4) Prix unitaire au m2 habitable
- (5) En fonction du montant du loyer annuel hors charges
- (6) En fonction du nombre de lots
- (7) En fonction des encaissements sur la période

**ORPI Daveau Conseil** 

104, rue Garibaldi - 69006 Lyon

Tél. 04 78 52 20 65 - Fax 04 78 52 73 04 - E-mail : daveauconseil@orpi.com

SARL au capital de 83 000 € - RCS Lyon 379 895 964 - Cartes Professionnelles N° 91360 et 891022 - CGAIM n° 17580J

Code NAF 6831Z & 6832 A - TVA Intracommunautaire : FR 81 37 98 95 964 - N° ORIAS : 0804 3927



### **HONORAIRES TRANSACTION**

Ces honoraires comprennent également la préparation du compromis ou de la promesse de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération par acte authentique.

#### **Habitation**

	Prix de vente	e		Honoraires TTC *
Jusqu'à	100.000€			7,00%
de		à	150.000 €	6,50%
de	150.001€	à	200.000€	6,00%
de	200.001€	à	300.000€	5,50%
de	300.001€	à	400.000 €	5,00%
de	400.001€	à	600.000€	4,50%
Supérieur à	600.000€			4,00%

\*dont TVA 20 %

#### Garage et Parking

	Prix de vente		Honoraires TTC *
Jusqu'à	10.000 €		15%
de	10.001 € à	20.000€	13%
supérieur à	20.000€		10%

\*dont TVA 20 %

- Dans le cadre d'une mission de chasseur d'appartement, les honoraires, dus par l'acquéreur, sont de 3 % TTC du prix d'acquisition.
- En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial
- Aucuns honoraires et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'une vente définitive.
- Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnels : succession ou surendettement
- La délivrance d'une facture est obligatoire



# BAREME COMMERCES ET ENTREPRISES Honoraires professionnels HT (TVA 20%)

NEGOCIATION	LOCATION
VENTE:	
Locaux Commerciaux Professionnels – Entrepôts – Locaux Industriels – Immeubles de rapports - Terrains Sur prix de vente à la charge de l'acquéreur *	Locaux Commerciaux ou professionnels et baux précaires :  Honoraires en partage preneur – bailleur selon conditions du mandat*
Prix de vente Honoraires HT	
Inférieur à 50 000 € Forfait 5 000 €  De 50 000 € à 100 000 € 10 %  De 100 001 € à 300 000 € 7,5 %  De 300 001 € à 500 000 € 6,5 %  Supérieur à 500 000 € 5,5 %	15 % du loyer annuel HT et HC à la charge du Bailleur 15 % du loyer annuel HT et HC à lla charge du Preneur avec un minimum de 3 000 €
CESSION:	ESTIMATION COMMERCIALE
Fonds de Commerce – Cession de parts sociales ou d'actions – Droit au Bail Sur prix de vente à la charge de l'acquéreur *	Locaux jusqu'à 200 m² : 350 € HT Locaux au-delà de 200 m² : suivant devis
Prix de Cession Honoraires HT	ETAT DES LIEUX  Locaux jusqu'à 200 m² : 350 € HT
Inférieur à 50 000 € Forfait 5 000 €  De 50 001 € à 150 000 € 8,5 %  De 150 001 € à 300 000 € 7,5 %  De 300 001 € à 500 000 € 6,5 %  Supérieur à 500 000 € 5,5 %	Locaux au-delà de 200 m² : 2 € HT / m²  REDACTION D'ACTE  Bail Commercial – bail Professionnel : à charge acquéreur* : 950 € HT
* : sauf convention contraire au mandat	GESTION:  Mandat INITIAL: 2,49 % HT du loyer annuel + charges encaissés  Mandat INTEGRAL: 4,96 % HT du loyer annuel + charges encaissés

Tarif garanti 1 an à compter de la date de signature du mandat